

Géographie régionale de la France, par G. CHABOT. Un vol., 7 po. x 10, relié, 433 pages, 12 cartes h.-texte et 15 fig. — MASSON & CIE, Éditeurs, 120, boul. Saint-Germain, Paris VIe, 1966

Benoît Brouillette

Volume 44, numéro 2, juillet-septembre 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002927ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002927ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Brouillette, B. (1968). Compte rendu de [*Géographie régionale de la France*, par G. CHABOT. Un vol., 7 po. x 10, relié, 433 pages, 12 cartes h.-texte et 15 fig. — MASSON & CIE, Éditeurs, 120, boul. Saint-Germain, Paris VIe, 1966]. *L'Actualité économique*, 44(2), 339–340. <https://doi.org/10.7202/1002927ar>

affaires repose sur la défense et que l'Ontario et le Québec (région de Montréal surtout) seraient les plus durement touchées si l'on se base sur les chiffres représentant leur part des dépenses au titre de la défense, mais que la Nouvelle-Écosse serait, proportionnellement à son revenu personnel, la plus durement atteinte.

On trouvera également dans l'ouvrage de G. Rosenbluth, une discussion intéressante portant sur les politiques d'ajustement nécessaires et sur la mobilité des ressources touchées par la décision de pratiquer un désarmement à peu près total. On trouvera, enfin, un très bon chapitre sur les effets du désarmement, sur la recherche et le développement au Canada.

Même si l'ouvrage porte la marque d'un manque d'informations statistiques, ce que l'auteur reconnaît à plusieurs reprises, il n'en constitue pas moins un document fondamental que l'on pourra difficilement ignorer dans l'hypothèse d'un désarmement. Ce manque de renseignements a sans doute forcé l'auteur à inclure, dans son ouvrage, des discussions sur des sujets qui n'ont aucun lien direct avec le désarmement mais qui présente certaines analogies permettant d'entrevoir les conséquences possibles. Avec la franchise et la vigueur qui le caractérisent, Gideon Rosenbluth ne craint pas d'adresser aux responsables de la politique gouvernementale en ce domaine des critiques parfois cinglantes (voir sa conclusion, par exemple) mais qui sont avant tout constructives.

Cet ouvrage qui contient, en outre, quelques tableaux très instructifs même pour des chercheurs qui ne seraient pas préoccupés essentiellement par le désarmement, rendra de très grands services à tous les intéressés.

Bernard Bonin

Géographie régionale de la France, par G. CHABOT. Un vol., 7 po. x 10, relié, 433 pages, 12 cartes h.-texte et 15 fig. — MASSON & CIE, Éditeurs, 120, boul. Saint-Germain, Paris VIe, 1966.

« La géographie régionale, disait Raoul Blanchard, il n'y a que cela de vrai ! » Toutefois, on semble délaissé, sinon mépriser, ce genre d'études pour se contenter de vues d'ensemble, de synthèses plus ou moins réussies qui satisfont les gens pressés. Pourtant, ceux qui veulent connaître « en profondeur » un pays, une portion de continent, doivent utiliser la méthode régionale. Personne ne peut se vanter de comprendre le Québec ou même le Canada, s'il n'est pas familier avec ses composantes, s'il ignore la géographie de la plaine laurentienne, des Cantons-de-l'Est, de la Gaspésie, de la Côte-Nord, du Saguenay, de l'Abitibi, ou celle de régions aussi différentes que sont le Canada de l'Atlantique et celui du Pacifique, la Prairie intérieure et le Grand-Nord sub-arctique et arctique.

Or, les études régionales ont débuté en France, sous l'impulsion de maîtres comme Paul Vidal de la Blache, Jean Brunhes, Raoul Blanchard, Emmanuel de Martonne, et se sont poursuivies jusqu'à nos jours avec leurs nombreux

disciples. M. Georges Chabot, directeur honoraire de l'Institut de Géographie de Paris, était plus que tout autre géographe capable de faire le point, de nous donner une bonne mise à jour des connaissances qui ne cessent de s'accumuler sur chacune des grandes régions françaises. En France, comme au Québec, la mode est aux découpages régionaux ; chaque administration veut avoir le sien, et il en résulte parfois beaucoup de confusion. Mais les géographes français ont su mettre de l'ordre dans ces partages en tenant compte des éléments physiques et humains et de leur interaction. La note dominante de chaque région n'est pas nécessairement partout la même : tantôt ce sont les structures et le relief, tantôt le climat et la végétation, ailleurs c'est le paysage rural avec ses formes d'exploitation agricole ou forestière, mais de plus en plus s'impose au milieu la domination d'une métropole urbaine.

M. Chabot étonnera certains en choisissant le Massif central comme point de départ de son partage de la France en régions. Le pays, selon lui, est formé de trois grands ensembles : l'Ouest, entre la Bretagne et les Pyrénées, y compris la partie occidentale du Massif ; l'Est, entre la Méditerranée et l'Alsace, y compris les Alpes, le Jura, le rebord oriental du Massif et les pays de la Saône et du Rhône ; le Nord et ses plaines, allant de la Loire et du Bassin de Paris jusqu'à la Lorraine et à la Flandre. Donc, toutes et chacune des régions traditionnelles s'y trouvent avec leurs traits essentiels, l'accent étant mis sur la mise en valeur plus que sur la morphologie. Ajoutons que les cartes avec leurs sigles originaux font de ce livre un document précieux pour les enseignants. Toutefois, ces derniers ne seront pas les seuls à profiter du livre de M. Chabot. De plus en plus de Canadiens, des Québécois surtout, séjournent en France et, durant leurs loisirs, visitent cet admirable pays. S'ils en connaissaient mieux la géographie, ils profiteraient davantage de leurs voyages.

Benoît Brouillette

Regional Income & Product Accounts of North-Eastern Nova Scotia,
par STANISLAW CZAMANSKI. Un vol., 8½ po. x 11, ronéotypé, 80
pages. — INSTITUTE OF PUBLIC AFFAIRS, DALHOUSIE UNIVERSITY,
Halifax, Canada, 1968.

L'étude vise à rendre compte de l'économie de la Nouvelle-Écosse et à décomposer les résultats obtenus dans le cadre de trois régions. Le système comptable adopté se compose de sept séries de comptes :

- Revenus et dépenses des particuliers.
- Revenus et dépenses du gouvernement local.
- Opérations locales des gouvernements non locaux.
- Opérations des entreprises.
- Revenus et dépenses des non résidents.
- Revenus des investissements.
- Épargne régionale.